

M<sup>me</sup> Guyanne L. Desforges (greffière du Comité permanent des finances)

Madame,

Veillez prendre note du fait que je suis membre du groupe Colour of

Poverty/Colour of Change. (*Colour of Poverty/Colour of Change [COP/C] est une initiative pan-provinciale composée d'organisations et de particuliers dont la collaboration vise à développer une capacité communautaire pour s'attaquer à la racialisation croissante de la pauvreté ainsi que la hausse conséquente du taux d'exclusion et de marginalisation sociales dans les milieux racialisés des quatre coins de l'Ontario. Colour of Poverty - Colour of Change s'efforce d'établir des stratégies, initiatives et outils concrets ainsi qu'une capacité communautaire permettant aux citoyens, groupes et organisations - surtout celles qui représentent les milieux précisément touchés par la racialisation en soi - de dresser des plans d'action communs cohérents et efficaces, de même que des stratégies coordonnées pour optimiser la collaboration en vue de contrer la montée des inégalités ethno-raciales structurelles et systémiques partout dans la province.*)

J'ai adhéré à ce groupe parce qu'à titre de femme de couleur, j'ai été constamment victime de discrimination dans mes démarches pour trouver un emploi durable.

J'ai remarqué que, malgré que je réponde aux critères à l'égard de la qualification, des compétences et de l'expérience, de nombreux autres candidats n'ayant ni les qualifications, l'expérience ou les compétences requises bénéficiaient constamment d'un traitement de faveur et obtenaient le poste grâce à leur **relation** avec les administrateurs responsables de l'embauche. Autrement dit, le népotisme a permis de me maintenir dans une situation de sous-emploi. Force est de reconnaître également que les administrateurs en question étaient tous caucasiens et que, bien qu'ils aient gravi les échelons avec le temps et l'expérience, ils refusent de permettre aux travailleurs de couleur un avancement similaire.

Je formule les trois recommandations suivantes.

**Recommandation 1** : Le gouvernement fédéral doit assumer un leadership en s'attaquant aux obstacles systémiques à l'inclusion et à la discrimination raciale incessante, en commençant par reconnaître l'existence de ces problèmes. Pour assumer ce leadership, il devrait élaborer et appliquer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté offrant des mécanismes et des objectifs ciblés, mesurables et à échéance précise, et il devrait adopter une échelle de mesure des résultats en matière d'équité raciale ainsi qu'un cadre pour évaluer systématiquement tous les programmes, pratiques, politiques et lois, de même que ses décisions, prises sur une base annuelle ou non, portant sur les budgets ou l'affectation de ressources.

**Recommandation 2** : Non seulement le gouvernement fédéral devrait annuler certaines baisses d'impôts accordées jusqu'à présent, mais il devrait même accroître l'impôt des sociétés ainsi que l'impôt des particuliers dont le salaire se situe dans les tranches de revenu les plus élevées. Grâce à l'augmentation de ses

recettes, le gouvernement serait plus en mesure d'offrir les services et programmes dont tous les Canadiens ont besoin, surtout ceux qui doivent vivre dans la pauvreté, car l'inégalité des chances dans la vie leur donne un désavantage, tant sur la ligne de départ que sur la ligne d'arrivée.

**Recommandation 3** : Le gouvernement fédéral devrait recueillir et surveiller des données désagrégées provenant de tous les ministères et institutions concernées en vue de relever les cas de racialisation et autres mesures désavantageuses structurelles et systémiques. Pour s'attaquer à la pauvreté, il faut établir et employer des définitions et des indicateurs clairs et communs permettant de localiser avec exhaustivité et précision les plus démunis au Canada. Il faut parallèlement établir des objectifs, des points de référence et des indicateurs intersectoriels pour suivre les lacunes reliées au marché du travail, surtout relativement aux progrès réalisés dans la mise en œuvre d'initiatives découlant d'un plan de réduction de la pauvreté et portant sur la racialisation ou tout autre phénomène touchant les milieux ou groupes historiquement désavantagés ou marginalisés.

J'espère que le gouvernement fédéral accroîtra son intervention pour réduire la pauvreté, soit une réalité à laquelle les gens de couleur continuent d'être confrontés en raison du profilage racial systémique. J'espère que nous, les gens de couleur, seront considérés comme des partenaires dans l'édification d'une société équitable au Canada.

Veillez agréer, Madame Desforges, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Debbie Baker Jervis  
Brampton (Ontario)